

SOMMAIRE

Point d'ordre	02
Assurance collective	03
L'éducation une priorité	04
Dons de solidarité	05
Activités sociales	06



SPECA-HEBDO

Volume 33

Numéro 03

Mardi 23 octobre 2012

www.speca.info

Rédaction et révision : Étienne Bourdages

Graphisme et mise en page : Éline Baribeault

Un mot de la présidente

Sur le site

du SPECA

www.speca.info

Notre nouveau site sera en ligne dès le
jeudi 25 octobre 2012.

Notez sa nouvelle adresse !

CA

Le compte-rendu de la 357^e séance
du Conseil d'administration du
Collège tenue le 27 septembre
dernier est maintenant disponible
sur le site Internet du SPECA. Merci
encore à nos deux représentants
enseignants, Jean-Luc Filiatrault et
Jean Karam !

[http://www.speca.info/images/speca/
Dossiers_synd/CA/2012-2013/357e_
CA_27_sept_2012.pdf](http://www.speca.info/images/speca/Dossiers_synd/CA/2012-2013/357e_CA_27_sept_2012.pdf)

Des victoires

Tant de choses se sont produites depuis notre assemblée générale du 16 août, que nous avons à peine eu le temps de souligner les victoires remportées grâce à la mobilisation populaire du printemps dernier. Parmi elles, la défaite du gouvernement Charest aux élections du 4 septembre, l'annulation de la hausse des droits de scolarité, l'abrogation des dispositions de la loi 12 concernant les manifestations et l'annonce d'un sommet à venir sur l'enseignement supérieur nous montrent que nos protestations et nos actions d'appui au mouvement étudiant n'ont pas été vaines.

Une reprise intense

La reprise de la session d'hiver 2012 en août n'en a pas été allégée pour autant. C'est sous le signe de l'engagement, du professionnalisme et de la solidarité que les enseignants du Collège ont mis les bouchées doubles afin d'aider les étudiants à relever le défi que constituait l'atteinte des objectifs pédagogiques en un temps record. Les nombreuses activités de récupération, une disponibilité accrue pour l'encadrement des étudiants et des délais de correction raccourcis ont impliqué sans contredit une somme extraordinaire de travail devant laquelle nous n'avons pas reculé.

Des ressources additionnelles

Bien que la trop brève intersession n'ait laissé que peu de place au répit – corrections et planification obligent –, nous espérons que les ressources additionnelles obtenues à l'issue de négociations longues et ardues nous permettront de mieux vivre la session d'automne, elle aussi intensive, qui s'amorce. Rappelons que lors des négociations des conditions de la reprise, la FNEEQ a obtenu, outre la protection des droits des non-permanents dans le contexte exceptionnel que l'on sait, l'ajout significatif de ressources à investir dans l'allègement de la tâche des enseignants ayant à assumer les deux sessions intensives successives. Ces ressources (21,87 ETC pour le Collège), bien qu'insuffisantes pour compenser en totalité le surplus de travail qui nous incombe, devraient à tout le moins rendre notre charge plus supportable.

Un automne chargé et des priorités pour le SPECA

Bien que soient à peu près résolus la plupart des problèmes d'application de la lettre d'entente sur la reprise, l'exécutif du SPECA ne manquera pas de travail cet automne. Parmi les tâches importantes qui s'ajoutent aux dossiers récurrents et au travail syndical quotidien, voici quelques-unes de nos priorités :

- La conduite de négociations concernant l'entente locale sur «les services professionnels rendus» relative à l'article 8-4.03 de notre convention collective, ainsi que sur «l'heure d'encadrement» (annexe I-8 de la convention), la politique de suppléance et la formation sur mesure;
- Au plan pédagogique, la poursuite de nos travaux sur diverses questions, par exemple, celle des étudiants ayant des besoins particuliers, celle de l'application de la Politique d'évaluation des apprentissages et de la révision de la Politique du plan de cours détaillé;
- L'appropriation des nouveaux dossiers soumis à notre instigation à l'attention de la Commission des études. Parmi eux, celui de la révision de notre politique des cours complémentaires, celui de la reconnaissance des acquis et des compétences ainsi que celui des balises institutionnelles dans le traitement des demandes d'accommodements raisonnables;
- La participation à plusieurs consultations qui devraient se tenir à l'automne, entre autres, celle sur l'avenir des comités permanents ainsi que celle sur la Politique de perfectionnement du personnel enseignant;
- La mise sur les rails du tout nouveau Comité des délégués syndicaux qui devraient jouer un rôle actif dans les échanges indispensables au bon déroulement des négociations et des consultations projetées en cours d'année. Une première rencontre est prévue pour le 1^{er} novembre;
- La remise en marche du Comité école et société qui poursuivra ses travaux sur l'intégration des étudiants ayant des besoins particuliers.

Évidemment, le menu est copieux, et ce ne sont là que quelques-uns des dossiers au plan de travail 2012-1013 de votre exécutif que vous pouvez consulter sur le site du SPECA. Vous pouvez cependant compter encore une fois sur une équipe dynamique qui ne ménagera rien afin de remplir les mandats que vous lui confierez. Il va sans dire que le travail de vos représentants sera d'autant plus fructueux qu'il est tributaire de l'intérêt que vous maintiendrez pour les dossiers que nous vous soumettons et de l'implication du plus grand nombre dans les discussions qu'ils commandent. Nous vous espérons donc nombreux lors de nos assemblées.

Je souhaite à toutes et à tous une très belle session d'automne!

Denise Poirier, *présidente du SPECA*

Point d'ordre, Monsieur le Président!

Durant les différentes réunions du SPECA, les membres font parfois référence à tort au Code Morin, ouvrage datant de la fin des années trente. Mis à jour, réutilisé et modifié, le Code Morin est encore d'usage dans plusieurs réunions et assemblées. Bien qu'il soit l'inspiration de plusieurs de nos règles et qu'il était utilisé par les étudiants lors des assemblées générales de l'hiver, il serait erroné de s'y référer pour les activités du SPECA.

En effet, les règlements du SPECA prévoient aux articles 51 à 62 nos propres règles de procédure. Évidemment, ces quelques articles que vous pouvez consulter facilement précisent certains mécanismes mis en place au sein de notre syndicat, mais ne couvrent pas toutes les subtilités qui peuvent survenir. À cet effet, l'article 62 prévoit qu'en cas de contestation, ce sont les règles du Code CSN qui sont utilisées. Ce code, développé pour le monde syndical, s'inspire largement du Code Morin. Il prévoit cependant des adaptations utiles qui, dans la pratique, se sont avérées opportunes pour des assemblées militantes. C'est donc sur ces règles que je baserai les prochaines chroniques. Lors de la prochaine édition, nous verrons donc comme prévu la proposition, base du fonctionnement des débats.

Oublions donc le Code Morin, utilisons plutôt les procédures qui sont prévues à nos règlements. En cas de contestation, il s'agit bien du Code CSN qui est notre référence.

Sur ce, on ajourne et bonne rentrée!

Sébastien Paquin-Charbonneau,
*enseignant de sciences politiques au Département
des sciences sociales*

D'importants changements à notre assurance collective

de la police

Implantation

modulaire

Suite à une consultation des syndicats adhérents à la police d'assurance collective de la FNEEQ, il a été décidé de mettre en place une police modulaire qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Si vous étiez présents au dîner-causerie sur la police modulaire ou à l'assemblée générale du 5 avril 2012, vous êtes déjà accoutumés aux changements à venir. En gros, chaque adhérent devra choisir une protection parmi les trois qui lui sont proposées en assurance maladie et aura l'option de l'assurance soins dentaires. L'assurance mutilation et mort accidentelle sera substituée par une protection contre les maladies graves. Par ailleurs, quelques autres changements seront apportés à l'intérieur de chacune des couvertures.

Chaque enseignante et enseignant adhérent à la couverture d'assurance maladie est visé par ce changement et aura un certain nombre de choix à faire (les enseignants exemptés de la couverture d'assurance maladie qui désirent continuer d'être exemptés n'auront pas de choix à faire).

Vous devriez recevoir sous peu, à la maison, si ce n'est déjà fait, une trousse de l'adhérent de La Capitale contenant quelques documents (bulletin d'information, sommaire des protections, tableau de tarification 2013, formulaire d'adhésion) qui vous aideront à faire un choix de police éclairé. Cette documentation se trouve également sur le site Internet de la FNEEQ <http://www.fneeq.qc.ca>.

La campagne d'adhésion à la police modulaire aura lieu entre le 22 octobre et le 2 novembre. Durant cette (courte) période, vous devrez effectuer votre choix de police, indiquer votre choix sur le formulaire d'adhésion et faire parvenir ce formulaire à Christiane Prévost, personne responsable de l'assurance collective au Service des ressources humaines du Collège (local A-1390).

Des questions surgiront peut-être lors de cette période de décision. D'autres outils également disponibles en ligne sur le site de la FNEEQ pourront vous aider à choisir :

- Un guide d'adhésion proposant quelques éléments de réflexion sur les choix à faire ;
- Une foire aux questions répondant à plusieurs interrogations ;
- Un calculateur Excel vous permettant d'estimer les coûts de vos choix de couverture.

Je serai souvent disponible au local du SPECA, notamment sur l'heure du dîner à chaque jour de la semaine entre le 22 et le 31 octobre, pour répondre à vos questions. Un point sur ce sujet est également prévu à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 25 octobre.

Attention ! Il se peut que vous ne receviez pas de correspondance par la poste de La Capitale et que vous deviez aller chercher la documentation, notamment le formulaire d'adhésion, directement sur le site de la FNEEQ <http://www.fneeq.qc.ca>. Ce sera le cas notamment si vous avez été récemment engagés et que vous n'étiez pas couverts par la police d'assurance collective en date du 27 septembre 2012.

Ugo Nugent, trésorier à l'exécutif du SPECA

L'éducation,

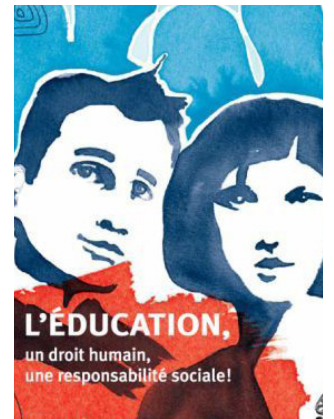
UNE PRIORITÉ NATIONALE

C'est avec ce slogan que la CSN lançait récemment sa nouvelle plateforme en éducation. Elle y revampe ses positions et y ajuste ses revendications afin qu'elles soient plus conformes aux réalités actuelles bouleversées par les nouvelles technologies ou par la mobilité de la main-d'œuvre et la standardisation internationale. Nous avons ici extrait d'un document faisant près d'une centaine de pages et s'intéressant tant aux niveaux primaire et secondaire qu'à l'enseignement supérieur et à la formation continue les grandes lignes nous concernant directement. Ces dernières, de même que les nombreuses recommandations qui en découlent, seront certainement une source d'inspiration pour les prochaines réflexions du Comité école et société du SPECA.

Il est possible de consulter la plateforme intitulée *L'éducation, un droit humain, une responsabilité sociale!* dans son intégralité ou dans une forme résumée sur le site de la CSN à l'adresse suivante :

<http://www.csn.qc.ca/web/csn/documentation>

Le réseau des collèges hisse le Québec en tête de liste de la fréquentation scolaire postsecondaire au Canada (9% de plus que dans le reste du pays). Il joue aussi un rôle majeur dans le développement et le dynamisme des régions. Néanmoins, certains attaquent son existence et souhaitent sa disparition au profit d'un modèle d'enseignement supérieur semblable à celui du Canada anglais.



Or, le cégep a fait ses preuves. Il permet une maturation des choix professionnels. Il assure la transmission d'un bagage culturel commun à toutes ses étudiantes et à tous ses étudiants, du secteur technique ou préuniversitaire. La gratuité qui le caractérise en fait le meilleur garant d'un accès universel à l'enseignement supérieur.

Malgré les avancées des dernières décennies, la pression s'accroît dans les collèges pour augmenter les taux de diplomation et de persévérance scolaire. Une concurrence pernicieuse s'installe entre les établissements du réseau. Cette chasse aux étudiants provoque une lutte stérile entre collèges, contraire à l'optimisation des ressources. La question du maintien d'une offre diversifiée de programmes en région se pose aussi avec acuité.

La gestion en collégialité fait aussi l'objet d'attaques. Sous prétexte d'assurer une meilleure indépendance à l'établissement, des tentatives se profilent pour que soit modifiée la composition des conseils d'administration des collèges. Or, il apparaît injustifié de considérer comme seuls capables d'indépendance les administrateurs venant du milieu extérieur à l'éducation. L'introduction de modes de gestion propres à l'entreprise privée entraîne aussi une précarisation des personnels et un recours accru à la sous-traitance.

DONS DE SOLIDARITÉ 2011/2012

Jean-François Millette,
chargé du dossier « Appuis aux luttes »

Dans son budget de fonctionnement, le SPECA dispose d'une enveloppe « Appuis aux luttes » totalisant environ 7000 \$ par an, soit un peu moins de 10\$ par membre cotisant. C'est l'exécutif du SPECA qui reçoit et décide de l'aide octroyée selon des positions politiques, des principes ou des orientations ayant été défendues ou votées en assemblée générale. L'appui peut prendre la forme de dons, d'abonnements ou d'adhésion comme membre à des organismes ou des regroupements d'organismes de portée internationale, nationale ou locale. Voici la liste des luttes et organismes appuyés par le SPECA en 2010-2011.

CAUSES	ORGANISMES	MONTANTS
Le travail et l'emploi	Au bas de l'échelle	150,00 \$
	FATA	150,00 \$
	Comité chômage de Montréal (CCM) (Inclut 100 \$ pour le renouvellement)	250,00 \$
	Conflit STT d'Olympia de l'usine de découpes d'Olymel à St-Simon	450,00 \$
	Conflit STT des employés municipaux de la Côte-de-Beaupré	450,00 \$
	Conflit STT de la Société d'aide au développement des collectivités	450,00 \$
L'éducation populaire et la formation	Mouvement éducation populaire et action communautaire du Québec (MEPACQ)	150,00 \$
	IRIS	150,00 \$
	CISO (Inclut 100\$ renouvellement)	250,00 \$
	Jean-Philippe Rioux (Prix littéraire des collégiens 2012)	89,50 \$
	ICEA (Inclut 150\$ pour le renouvellement)	300,00 \$
	Collège Ahuntsic (Appui pour la revue <i>Horizons d'ici</i>)	150,00 \$
L'action sociale et communautaire	Coalition contre la hausse des tarifs et la privatisation des services publics (Renouvellement)	100,00 \$
	Ligue des droits et libertés (Inclut 200 \$ pour le renouvellement)	350,00 \$
	GRIS Montréal	150,00 \$
	Fondation Léo-Cormier	150,00 \$
	Mission Bon Accueil	100,00 \$
	CALACS	150,00 \$
	AGECA - Opération coup de pouce pour Noël	150,00 \$
	CSN - Dons pour paniers de Noël	150,00 \$
	AGECA - Aide aux étudiants durant la grève	300,00 \$
	AGECA - Fonds de solidarité pour les étudiants	4000,00 \$
	Collectif Échec à la guerre (Achat 50 coquelicots blancs)	50,00 \$
	Société canadienne du cancer (Défi ascension du Kilimandjaro en Afrique - Édition 2012 - Philippe Sirois)	150,00 \$
	Laurence Daigneault-Desrosiers (Aide pour les funérailles des études supérieures à Québec - Profs contre la hausse)	214,73 \$
	La condition féminine	Fondation La rue des femmes
Fédération des femmes du Québec		150,00 \$
CCMM (Épinglettes Journée de la femme)		150,00 \$
Centre de santé des femmes		150,00 \$
La presse alternative	Revue À Babord!	100,00 \$
	Collectif d'analyse politique (Nouveaux cahiers du socialisme)	80,00 \$
	L'Itinéraire	150,00 \$
	Journal « Profs contre la hausse »	250,00 \$
La solidarité internationale	Alternatives	150,00 \$
	Amnistie internationale	200,00 \$
	SolidArQc	150,00 \$
	Projet accompagnement Québec-Guatemala (PAQG) (Inclut 50\$ pour le renouvellement)	150,00 \$
	Centre international de solidarité ouvrière (CISO) (Inclut 100\$ pour le renouvellement)	150,00 \$
	Coalition humanitaire - pour l'Afrique de l'Est	150,00 \$
	Comité québécois-haïtien (CQRDTHRD) (Inclut 25\$ pour l'achat de 5 calendriers)	150,00 \$
	SUCO (Solidarité Union Coopération)	150,00 \$
	TOTAL	11 134,23 \$

ACTIVITÉS SOCIALES



Le souper automnal fut encore une fois un franc succès: des huîtres par centaines et de la danse jusqu'à tard dans la soirée!

Notre prochain rendez-vous convivial et tout aussi gargantuesque: **le souper de Noël** (déjà!). Il rassemblera tout le personnel du collège le 14 décembre. Prenez note.

C'est déjà le temps de penser au **dépouillement d'arbre de Noël** de nos chers enfants et petits-enfants. Cette activité organisée conjointement avec les autres syndicats du Collège aura lieu le samedi 8 décembre dès 9 h dans l'agora. Au programme: spectacle, jeux gonflables, maquillage, sans oublier l'indispensable père Noël et ses cadeaux! L'activité est très populaire (et elle n'est pas gratuite), c'est pourquoi il est nécessaire de s'y inscrire avant le 9 novembre au secrétariat du SPECA.

RAPPEL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La prochaine assemblée générale aura lieu le jeudi 25 octobre à 14 h 15 au Salon du personnel. À l'ordre du jour de celle-ci, entre autres, les enjeux se trouvant actuellement sur la table du comité de négociation et les changements à l'assurance collective.

On vous y attend nombreux !